



**CAHIER DES CHARGES**  
**APPEL D'OFFRES**  
Du 06/12/2023 au 06/01/2024

**« Conception d'une campagne de publicité radio visant à promouvoir des produits de la ruche auprès du grand public »**

Organisme demandeur :

Raison sociale	InterApi
N° SIRET	84414975700016
Statut	Association loi 1901
Adresse postale	97 boulevard Pereire 75017 Paris
Adresse électronique	contact@interapi.fr
Numéro de téléphone	01 87 76 05 25

## I - Présentation du demandeur

InterApi est l'association interprofessionnelle au service de l'ensemble de la filière apicole. Elle réunit 12 organisations professionnelles adhérentes, réparties en deux collèges : un collège "production" et un collège "commercialisation".

L'objectif d'InterApi est de permettre à chaque acteur de la filière d'exercer son métier dans les meilleures conditions et d'en vivre.

Pour cela, elle a comme missions d'organiser le dialogue interprofessionnel au sein de la filière apicole, de représenter la filière et défendre ses intérêts, de mettre en œuvre des actions afin de contribuer à la résolution des problèmes de production et de commercialisation des produits de la ruche, et de promouvoir ces produits.

InterApi a défini des actions à engager prioritairement grâce aux retours reçus jusqu'à présent par l'ensemble de la filière apicole. Une partie de ces actions est financée par une cotisation volontaire étendue, encadrée par le code rural et de la pêche maritime et l'organisation commune des marchés. C'est le cas de ce projet.

## II - Objet du cahier des charges

Le présent cahier des charges a pour objet de monter un concours financier pour le projet « conception d'une campagne de publicité radio visant à promouvoir des produits de la ruche auprès du grand public », ci-après présenté par « projet », en précisant les modalités de la réalisation du projet.

InterApi est à la recherche :

- d'une agence de publicité pour la création, production et livraison du ou des spots publicitaires (LOT 1),
- d'une agence média pour l'achat d'espace en radio (LOT 2).

Ces modalités pourront être amenées à évoluer en fonction des réponses reçues.

## III - Présentation du projet et de ses modalités

Le présent appel à projet est ouvert à toute entité (personne morale ou physique, instituts techniques, organismes privés, organismes publics, prestataires indépendants, etc.), il nécessite l'identification d'un porteur de projet qui coordonnera l'action.

### a. Contexte du projet

Les acteurs de la filière apicole (apiculteurs, conditionneurs et distributeurs) font face à d'importants problèmes de commercialisation entravant l'écoulement de la production.

La crise s'aggrave avec l'augmentation de l'inflation, incitant les consommateurs à faire des choix et à reléguer l'achat de miel au second plan. Sur une base annuelle mobile jusqu'à fin septembre 2023, les ventes de miel ont enregistré une baisse de -3,9 % en volume (données Circana, tous circuits GMS).

Pour répondre rapidement à cette crise actuelle touchant le secteur apicole, InterApi souhaite mettre en place une campagne de communication radio pour promouvoir le miel et les produits de la ruche auprès du grand public.

Cette campagne de promotion a pour objectif de susciter l'intérêt du public, d'encourager la consommation et d'accroître la visibilité des produits de la ruche en créant des spots de publicité valorisant le miel, la gelée royale et les autres produits de la ruche.

b. Objectifs du projet

- Encourager la consommation de miel.
- Faire découvrir la gelée royale et les autres produits de la ruche et valoriser l'ensemble de la filière apicole.
- Répondre aux difficultés de commercialisation actuelles rencontrées par les apiculteurs, les conditionneurs et les distributeurs en créant une campagne impactante.
- Reconquérir l'intérêt des consommateurs, souvent enclins à délaisser l'achat de miel, dans un contexte marqué par une hausse de l'inflation.

c. Actions envisagées

- Conception des messages et production des spots radio valorisant le miel, la gelée royale et les autres produits de la ruche.
- Achat des espaces publicitaires et construction du planning de diffusion.

d. Livrables attendus

La prestation doit conduire à la production et à la diffusion des spots radio pour le deuxième trimestre 2024.

e. Évaluation des résultats

Un reporting complet sera réalisé en fin d'opération comprenant notamment l'ensemble des avis de diffusion des radios et médias participants, la liste des médias classés par département, et une analyse détaillée avec notamment : la couverture géographique, le nombre de diffusions et de rediffusions, le temps d'antenne correspondant, l'équivalent espace, et l'estimation de l'audience avec Médiamétrie.

f. Budget prévisionnel, participation financière et affectation du montant (en euros)

Le budget prévisionnel pour le projet s'élève à 90 000 €<sup>TTC</sup>.

#### IV - Déclarations d'intention

Les déclarations d'intention en réponse à cet appel à projets devront être constituées de l'annexe 1 complétée et parvenir à InterApi au plus tard le 06/01/2024 à midi soit :

- par mail à [contact@interapi.fr](mailto:contact@interapi.fr) ;

Les déclarations d'intention seront analysées par la commission « communication » d'InterApi. Leur décision sera ensuite soumise à validation du conseil d'administration d'InterApi. La réponse à la déclaration d'intention sera faite au plus tard en mars 2024.

#### V- Modalités administratives

Une convention sera signée avec le partenaire retenu.

Le plan de versement de la subvention d'InterApi y sera précisé sur la base de demande réalisée en annexe 1. L'acompte à la signature ne pourra excéder 40% du montant total et le solde devra représenter au minimum 20% du montant total.

Pour les projets n'excédant pas 18 mois, les justificatifs financiers devront être joints lors de la demande de solde, leur analyse pourra amener à un remboursement des acomptes indûment touchés.

Pour les projets durant plus de 18 mois, les justificatifs seront demandés à chaque demande d'acompte, excepté l'acompte initial à la signature de la convention.

Suivant les travaux et les résultats soulevés, il pourra être envisagé d'aller plus loin avec les partenaires dans le cadre d'un avenant ou d'une nouvelle convention.

## VI- Propriété des résultats et confidentialité

Les résultats des travaux d'étude sont la propriété d'InterApi et des financeurs potentiellement associés.

Des modifications pourront être apportées au vu du déroulement du programme proposé et des résultats obtenus.

Les résultats obtenus dans le cadre du projet ne peuvent être diffusés avant validation par les commanditaires.

La valorisation des résultats et leur modalité de diffusion devront obtenir l'accord d'InterApi. Le financement de l'action par InterApi devra être précisé lors de toute diffusion des résultats obtenus.

Le caractère confidentiel d'un projet financé dans le cadre du présent appel à projets et des résultats obtenus seront définis par InterApi au vu de l'examen du projet proposé, de l'état des travaux et des résultats obtenus.

## Annexe 1 : Fiche projet

Titre du projet :

Résumé (30 lignes) :

### Renseignements généraux

- Porteur du projet :

Nom de l'organisme :

Statut :

N° de SIRET :

Adresse postale :

	Responsable administratif et financier	Responsable opérationnel
Nom et prénom		
Adresse électronique		
Numéro de téléphone		

- Partenaires du projet :

	Partenaire 1	Partenaire 2	Partenaire 3
Nom de l'organisme			
N° de SIRET			
Adresse postale			
Nom de la personne ressource sur le projet			
Adresse électronique			
Numéro de téléphone			
Rôle dans le projet			

- Fournisseurs :

Nom	N° de SIRET	Type de fournitures sollicitées dans le cadre du projet

### Description du projet

- Contexte supplémentaire à celui donné par l'appel d'offres :
- Objectifs :
- Actions :
- Livrables et actions de diffusion/transfert/communication prévus :
- Calendrier de mise en œuvre :
- Modalités de pilotage et de suivi du projet :
- Indicateurs de suivi et d'évaluation du projet :

## Description des moyens

- Responsable de la conduite du projet
- Description de l'équipe

Nom et prénom	Structure	Missions dans le cadre du projet	Compétences / expérience

- Existence de travaux menés en lien avec ce projet (travaux antérieurs, travaux en cours, travaux projetés...) :

Nom du projet	Date de réalisation	Description du projet

- Autres moyens :

## Budget prévisionnel

- Montant prévisionnel total du projet :
- Détails du budget prévisionnel :

	Montant HT	Montant TTC
Investissements		
Poste 1		
Poste 2		
Fonctionnement		
Poste 1		
Poste 2		
Poste 3		
Personnel		
Salarié 1		
Salarié 2		
Sous total		
Frais de gestion (X%)		
<b>Total</b>		

- Plan de financement du projet :

	InterApi	Nom du co-financeur 1	Nom du co-financeur 2
Montant TTC			

- Plan de versement de la subvention d'InterApi :

Date de versement	Montant demandé
A la signature de la convention	
Solde (à la remise des livrables)	